



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 1^{er} juin 2021 à compter de 20h00. La séance du conseil se tient à huis clos.

Sont présent(e)s par visioconférence et téléconférence :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Luc Guérin, conseiller n° 2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
M. Roy Catto, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Est également présente par visioconférence:

Andréane Gravel, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2021-06-134

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

2021-06-135

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2021

Il est proposé par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

La séance se tient à huis clos étant donné les mesures sanitaires imposées par le gouvernement provincial. Aucune question par écrit de la part des citoyens n'a été reçue.

2021-06-136

4A – DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DE 2020

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire, M. Drew Somerville, fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, tel que vérifié par la firme comptable LLG CPA lequel rapport est déposé séance tenante et sera affiché sur le site Internet de la municipalité.

ADOPTÉE

2021-06-137

4B ADOPTION DU RÈGLEMENT #320 ENCADRANT LES FEUX EXTÉRIEURS

- Considérant qu' il est dans l'intérêt de la municipalité et des citoyens de réglementer les feux en plein air sur le territoire de la municipalité ;
- Considérant que le présent règlement vise à prévenir les dangers d'incendie en interdisant à quiconque se trouvant sur le territoire de la municipalité d'allumer un feu qui n'est pas dans un appareil conforme ;
- Considérant que ce règlement abroge le règlement no 234 sur le même sujet ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Considérant que le présent règlement est complémentaire avec le règlement 283 sur les nuisances ;

Considérant qu' un avis de motion, avec dispense de lecture, du présent règlement a été donné à la séance régulière du conseil le 4 mai 2021 par monsieur Christopher Hill, conseiller;

Considérant que le projet de règlement a été présenté et adopté à la majorité à la séance régulière du conseil du 4 mai 2021, monsieur Luc Guérin ayant voté contre ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement d'adopter le Règlement relatif aux feux en plein air dans le Village de Hemmingford tel que présenté:

ADOPTÉE

2021-06-138

4C- GÉNIPUR PAIEMENT FACTURE #8428 GÉNIPUR TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE L'AVENUE CHAMPLAIN

Considérant qu' une partie des travaux de l'avenue Champlain est exécutée ;

Considérant que la Municipalité a reçu la facture #8428 du surveillant de chantier Génipur qui s'élève à 362,17 \$ incluant les taxes ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- De procéder au paiement de la facture #8428 pour un montant de 362,17 \$ taxes incluses à Génipur;
- Que ce montant sera transféré pour être payé à même le financement temporaire avec la Caisse Desjardins pour un montant total de 362,17 \$ taxes incluses ;
- Que ces travaux font partie de l'emprunt concerné par le règlement d'emprunt 317 et 317-1.

ADOPTÉE

4D- MSA DÉCOMPTE PROGRESSIF #6 MSA – TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE L'AVENUE CHAMPLAIN

ANNULÉ

6A-RAPPORT DE LA COORDONNATRICE DES TRAVAUX PUBLICS

Madame Pascale Giroux, coordonnatrice des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de voirie durant le mois de mai 2021.

2021-06-139

6B- ADJUDICATION DU CONTRAT - ENTRETIEN DES CHEMINS EN HIVER ET STATIONNEMENTS MUNICIPAUX

Considérant que la Municipalité de Hemmingford a procédé à un appel d'offres sur invitation pour le déneigement des chemins et stationnements municipaux pour les saisons 2021-2022 et 2022-2023;

Considérant que la Municipalité de Hemmingford a invité six entrepreneurs ;

Considérant que les entrepreneurs devaient remettre leur soumission au bureau municipal au plus tard le 31 mai 2021 à 11h ;

Considérant que l'ouverture des enveloppes scellées s'est déroulée au bureau municipal, le 31 mai à 11h05 par la Directrice générale, et ce, devant deux témoins ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

AG
16

Considérant que les offres reçues sont :

Entreprises	Montant avec taxes 2021-2022	Montant avec taxes 2022-2023
Excavation St-Patrice – Intermoblex	N'A PAS SOUMISSIONNÉ	
Guay Construction	N'A PAS SOUMISSIONNÉ	
Excavation R. Fortier et Fils	N'A PAS SOUMISSIONNÉ	
Gerald Jr Duteau	47 049,10 \$	47 049,10 \$
Transport Lavallé	REFUS DE SOUMISSIONNER	
Pavage MCM Inc.	N'A PAS SOUMISSIONNÉ	

Considérant que la soumission de **Gerald Jr Duteau** est conforme et la moins chère;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers

- Que la Municipalité de Hemmingford accorde le mandat de déneigement des chemins et des stationnements municipaux pour les saisons 2021-2022 et 2022-2023 à **Gerald Jr Duteau** pour un montant de 47 049,10 \$ taxes incluses par saison dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation ;
- Que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les documents requis ;
- Que certains espaces à déneiger seront inclus dans la quote-part avec le Canton de Hemmingford selon l'entente des loisirs.

ADOPTÉE

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 71 713 gallons par jour durant le mois de mai. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2021-06-140

7C – MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES

Considérant que les municipalités ont l'obligation de maintenir en vigueur un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées ;

Considérant que la dernière mise à jour au Village de Hemmingford remonte à 2015 ;

Considérant qu'une mise à jour doit être effectuée tous les 5 ans ;

Considérant que toute demande d'aide financière pour la réalisation de travaux de renouvellement de conduites d'eau potable ou d'égout doit être appuyée par une mise en priorité des travaux à effectuer à partir d'un plan d'intervention ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Considérant que le plan d'intervention servira avant tout pour les besoins des municipalités afin d'identifier les travaux prioritaires devant être réalisés à court terme ;

Considérant que les travaux devront être réalisés conformément au guide du MAMH ;

Considérant que des demandes de prix ont été demandées pour la mise à jour du plan :

Compagnie	Prix
Avizo	Aucune soumission
Cima	Aucune soumission
Consumaj	-Révision du plan d'intervention : 11 250 \$ + TX -Évaluation des chaussés : 4 400 \$ + TX Total : 15 650 \$ + TX
Shellex-Comeau	-Mise à jour du plan d'intervention : 9 500 \$ + TX Total : 9 500 \$ + TX

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers de confier le mandat à la compagnie Shellex-Comeau pour le montant de 9 500 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Éric Daigle, inspecteur municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de mai 2021.

Nombre de permis émis :	21 permis
Valeur des travaux :	2 180 725 \$

2021-06-141

10A – EMBAUCHE ANIMATEURS ET ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR 2021

Considérant les orientations du Conseil municipal, dans le cadre de l'élaboration de sa *Politique familiale et des aînés*, afin de favoriser l'accessibilité aux activités de loisirs et de culture à ses citoyens et citoyennes de tous âges ;

Considérant que la Municipalité offre un programme de camps de jour et de service de garde, celui-ci devant se doter de personnel temporaire à temps plein et à temps partiel ;

Considérant que les salaires sont déterminés selon le tableau des recommandations #2021-001 ;

Considérant que la Municipalité dispose des fonds nécessaires pour couvrir cette dépense par son budget annuel courant ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers
- D'autoriser l'embauche des étudiants suivants au poste d'animateur en chef et d'animateurs au camp de jour 2021 aux conditions décrites dans le tableau #2021-001;

Nom	Poste
Audrey Grenier Daviau	Chef du camp de jour
Grace Priest	Aide Chef du camp de jour
Novalie Gatien	Animatrice
Melina Payant	Animatrice
Karolanne Massicotte	Animatrice
Elsie Séguin	Animatrice
Dylan Bourdon	Animateur
Carl Gaudreau	Animateur
Noémie Duquette	Animatrice



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



-De mandater la Coordonnatrice des loisirs et de la culture, madame Frédérique Auvray, pour faire effectuer la vérification des antécédents judiciaires des personnes œuvrant auprès d'une clientèle vulnérable pour les moniteurs de camp de jour ;

-D'autoriser la Coordonnatrice des loisirs et de la culture madame Frédérique Auvray, la Directrice générale madame Andréane Gravel et le maire Monsieur Drew Somerville pour signer tous les documents requis par le poste de police de Napierville ;

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

2021-06-142

11A-DON AU CAMPING CANNE DE BOIS POUR L'ACCÈS GRATUIT AU SITE POUR LES CITOYENS DE HEMMINGFORD

Considérant que le camping Canne de bois fera des célébrations pour la Saint-Jean le 24 juin 2021 ;

Considérant que le camping offre à la municipalité du Village d'offrir gratuitement l'accès au site aux citoyens de Hemmingford en échange d'un don ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire un don de 300\$ au Camping Canne de bois pour la tenue de l'évènement **en échange d'un accès gratuit au site pour tous les citoyens de Hemmingford**. Poste de la dépense : 02-702-90-990.

ADOPTÉE

QUESTIONS DIVERSES

2021-06-143

12A-OFFRE D'EMPLOIS POUR LE POSTE D'ORGANISATEUR D'ÉVÈNEMENTS CULTURELS

Considérant que les municipalités de Hemmingford désirent organiser un marché fermier et obtenir de l'aide pour organiser certains évènements culturels pour l'été 2021 ;

Considérant qu'une subvention d'Emplois d'été Canada a été obtenue pour couvrir 75% du salaire minimum ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

-De faire paraître l'offre d'emploi pour le poste d'organisateur d'évènements culturels ;

-De rembourser 30 % de la dépense reliée au salaire au Canton de Hemmingford sur la réception d'une demande.

ADOPTÉE

2021-06-144

12B- ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ À RESPECTER LE GUIDE RELATIF AUX MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ

Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

Attendu que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers de la municipalité du Village de Hemmingford que :

- la Municipalité s’engage à respecter les modalités du guide qui s’appliquent à elle ;
- la Municipalité s’engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;
- la Municipalité approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de la programmation de travaux N.01 jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l’Habitation ;
- la Municipalité s’engage à réaliser le seuil minimal d’immobilisations en infrastructures municipales par habitant par année pour l’ensemble des cinq années du programme ;
- la Municipalité s’engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

ADOPTÉE

2021-06-145

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 1^{er} JUIN 2021

Considérant que Mme Andréane Gravel, la Directrice générale et Secrétaire-trésorière confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 1^{er} juin 2021, soit dans le budget 2021, ou par une appropriation de surplus ;

Il est proposé et résolu à l’unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford que les comptes payés du 5 mai au 31 mai 2021 soient acceptés au montant de 148 445,10 \$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 1^{er} juin 2021 soient payés au montant de 40 395,45 \$.

ADOPTÉE

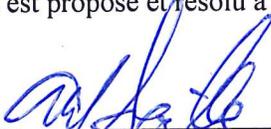
PÉRIODE DE QUESTIONS

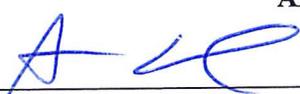
Aucun citoyen dans la salle étant donné les mesures sanitaires imposées par le gouvernement provincial et aucune question par écrit n’a été reçue.

2021-06-146

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l’unanimité que la séance soit levée à 20h15.


Drew Somerville, Maire
Maire.

ADOPTÉE

Andréane Gravel
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2021.